

Finances communales : la situation reste excellente malgré quelques nuages en 2003

Comme vous avez pu le lire dans le Flash-Information d'avril dernier, les recettes fiscales 2003 de plusieurs communes genevoises ont connu une baisse parfois importante et imprévue. Notre commune fait malheureusement partie de ces collectivités qui ont subi plus durement que d'autres les conséquences du ralentissement économique survenu depuis 2001. Cette diminution des rentrées s'explique également par la baisse des impôts communaux de 5 centimes additionnels décidée par le Conseil municipal en 2000 (baisse de 2 cent.) et 2001 (baisse de 3 cent.). Le nouveau taux du centime additionnel de notre commune (38) a par ailleurs eu comme conséquence indirecte de nous désavantager dans la répartition d'une partie des impôts entre la commune de domicile et la commune professionnelle des contribuables troinésiens (voir encadré concernant la péréquation financière en page 3).

Malgré cette diminution des recettes fiscales, les comptes 2003 approuvés par le Conseil municipal le 17 mai dernier ont bouclé avec un léger excédent de revenus de Fr. 15'122.07. Le rappel des résultats de ces dernières années démontre cependant que nous avons connu un coup d'arrêt en ce qui concerne les revenus :

Années	Population	Revenus	Revenus/ hab.	Charges	Charges/ hab	Résultats
1998 :	1859	5'392'503.10	2'900.75	4'172'859.53	2'244.68	1'219'643.57
1999 :	1934	6'291'308.46	3'253.00	4'447'034.81	2'299.40	1'844'273.65
2000 :	1988	6'817'093.67	3'429.12	4'966'759.58	2'498.37	1'850'334.09
2001 :	2091	6'706'085.38	3'207.12	5'739'249.43	2'744.74	966'835.95
2002 :	2070	6'844'378.00	3'306.46	5'509'949.34	2'661.81	1'334'428.66
2003 :	2161	5'514'219.64	2'551.70	5'499'097.57	2'544.70	15'122.07

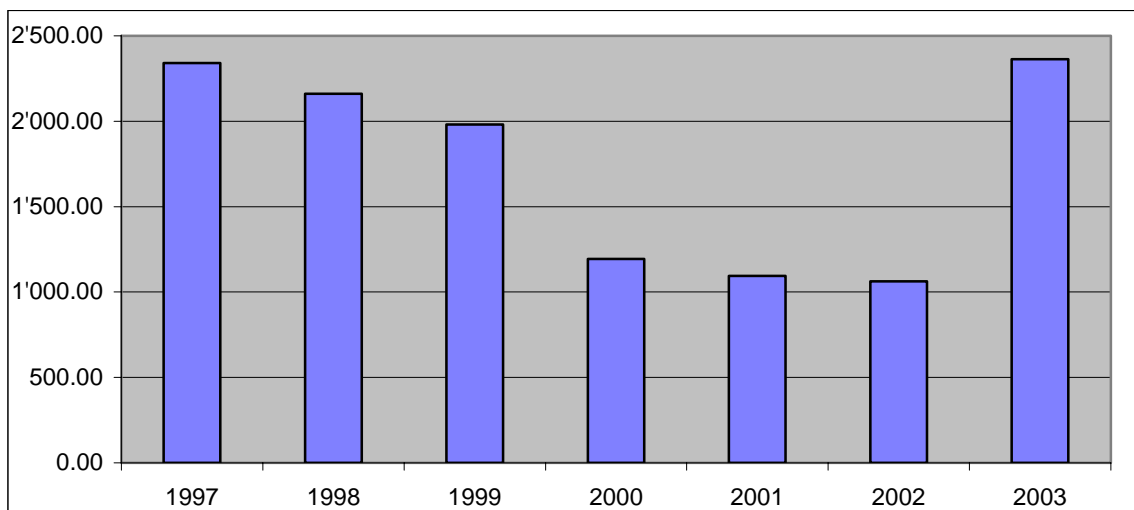
Les chiffres de ces dernières années comptables et de 2003 en particulier appellent de notre part les remarques suivantes :

- Les « bénéfiques » accumulés ces dernières années et réalisés autant grâce à la conjoncture favorable qu'à une gestion rigoureuse de nos finances ont permis d'alimenter nos fonds propres et de financer ainsi la plupart des investissements sans devoir recourir à l'emprunt.
- La baisse des recettes enregistrée en 2003 doit nous inciter à redoubler de prudence dans la gestion des deniers communaux ; l'Exécutif a déjà pris des mesures dans ce sens soit au niveau des dépenses courantes, soit dans la gestion des investissements en cours (travaux au centre du village en particulier), où chaque devis est analysé attentivement avant d'être accepté. C'est ainsi que nous espérons boucler les comptes de ces trois chantiers en restant en deçà des crédits votés.
- L'évolution négative de ces derniers mois ne doit cependant pas nous rendre exagérément frileux et bloquer tous les projets en cours : nouvelle salle communale et salle de sports, agrandissement du bâtiment de la voirie et du service du feu, etc. Nous devons néanmoins étudier ces dossiers avec encore plus de rigueur, en particulier en ce qui concerne les plans financiers.

Financement des investissements en cours et des projets à l'étude :

	Coût total estimé	Financement	Charges annuelles (sans amortiss.)
Transformation Gd-Cour 8 (nouvelle mairie) :	Fr. 3'700'000.-	Fds propres	Fr. 45'000.-
Parking semi-enterré	Fr. 1'890'000.-	60% emprunt	Fr. 55'000.-
Aménag. pl. Mairie	Fr. 2'660'000.-	60% emprunt	Fr. 70'000.-
Parc public Grand-Cour	Fr. 700'000.-	60% emprunt	Fr. 48'000.-
Agrand. Bât. Voirie/pompiers	Fr. 510'000.-	Fds propres	Fr. 20'000.-
Nouvelle salle communale et salle de sports	Fr. 14'000'000.- (estim.)	85% emprunt	Fr. 690'000.-

Evolution de la dette communale par habitant de 1997 à 2003 :



La péréquation financière : qu'est-ce que c'est ?

La particularité du système genevois consiste à répartir les impôts communaux (sur le revenu uniquement) payés par les personnes physiques entre leur commune de domicile et celle où elles exercent leur activité. Cette répartition se fait sur la base de « l'indice de capacité financière » (sorte de baromètre de la santé financière des communes) qui permet de calculer le taux de part privilégiée de chaque commune. Ce taux varie de 20% (communes les plus riches) à 80% (communes moins bien loties). Cette **part privilégiée** indiquera la part des impôts revenant à la commune de domicile, la différence (appelée **part restante**) étant versée à la commune de travail.

Pour Troinex, la part privilégiée est passée de 44% en 1999 à **29% en 2003**, cette baisse pouvant s'expliquer notamment par les excellents revenus enregistrés ces dernières années ainsi que par la baisse du centime additionnel.

Exemple : calcul de l'impôt communal d'un contribuable troinésien X travaillant à Genève :

Impôt cantonal payé par X en 2003 :	Fr. 10'000.-
Impôt communal payé à Troinex :	
29% de 10'000.- = 2'900.- x 38 cts add. =	Fr. 1'102.-
Impôt communal payé à Genève :	
Part restante = 7'100.- x 45,5 cts add. =	Fr. 3'230.50
Total des impôts cantonaux et communaux de X :	Fr. 14'332.50

TAILLE DES HAIES

Avec les beaux jours arrive également le temps de la taille des haies. A cet effet, nous vous rappelons les dispositions légales en vigueur dans notre canton :

Art. 70 et 76 de la loi sur les routes :

Les propriétaires sont tenus de couper jusqu'à une hauteur de 4,50 m au-dessus du niveau de la chaussée toutes les branches qui s'étendent sur la voie publique. Les haies ne peuvent dépasser une hauteur de 2 m au-dessus de ladite voie. Ce travail devra être exécuté à front des chemins communaux et privés



jusqu'au 15 juillet 2004

Passé ce délai, il pourra y être procédé d'office, aux frais des propriétaires et les contrevenants pourront être poursuivis conformément à la loi.

Il est important de bien tailler les haies, plus particulièrement le long des trottoirs et des endroits à visibilité réduite, afin de sécuriser le passage des piétons.

Chaque année la Mairie doit envoyer des courriers de rappel à certaines personnes n'ayant pas effectué ces travaux à temps. Cette année, nous espérons ne pas avoir à envoyer ces missives. D'avance merci à tous !

INAUGURATION DE LA « NOUVELLE GRAND-COUR »

Le **samedi 28 août** aura lieu l'inauguration officielle de la « nouvelle Grand-Cour », à savoir la Mairie, la place de la Mairie, le tea-room et le parking semi-enterré. La semaine suivante, des portes ouvertes à la Mairie permettront aux Troinésiens de visiter les nouveaux locaux de l'administration communale. Différentes animations auront lieu chaque soir ainsi qu'une exposition de peintures et photographies de la Grand-Cour.

A cet effet, nous recherchons tout document plus ou moins ancien (photographie, peinture, texte ancien,...) relatif à la Grand-Cour. Nous remercions les personnes prêtes à mettre à disposition des documents de prendre contact avec la Mairie (Tél. 022/784.31.11).

COMPTE RENDU ADMINISTRATIF ET FINANCIER 2003

Ce document ne sera pas envoyé systématiquement à tous les ménages, mais sera à disposition, dès mi-juillet, des personnes intéressées sur simple demande à la Mairie et/ou sur notre site internet (www.troinex.ch).

DERNIER DELAI

EXPOSITION ART ET ARTISANAT

DERNIER DELAI

Les personnes qui souhaiteraient encore s'inscrire peuvent encore le faire d'ici au 15 juillet, dernier délai.

Renseignements à la Mairie (Tél. 022/784.31.11)



GIAP - Groupement intercommunal pour
l'animation parascolaire

ENCADRER DES ENFANTS DE 4 A 12 ANS, 2 HEURES PAR JOUR, ÇA VOUS INTERESSE ?

Le Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire cherche

**des collaborateurs
et des collaboratrices**

pour effectuer des remplacements ou pour devenir animateurs/trices parascolaires

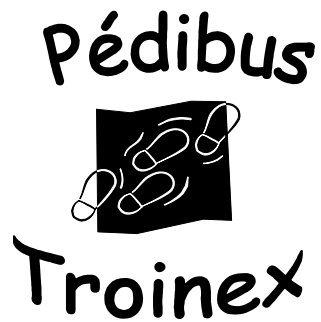
Nous proposons : 2 heures de travail les jours d'école de **11h30 à 13h30**
pour encadrer les enfants de l'école primaire
repas de midi payé

Nos conditions : avoir 18 ans révolus
être de nationalité suisse ou posséder un permis C
avoir une bonne formation générale (CFC ou équivalent)
maîtriser la langue française (parlée et écrite)

Cet emploi exige la capacité et la volonté de travailler activement en équipe avec des enfants. En fonction des besoins du service, il sera possible de travailler aussi de 16h00 à 18h00.

Lettre manuscrite et curriculum vitae doivent être adressés au :

GIAP – case postale 2056 – 1227 Carouge



LES VACANCES SONT LA ! LE PEDIBUS REVIENDRA A LA RENTREE !

Nous tenons à remercier vivement les bénévoles qui ont, cette année encore, donné de leur temps afin de faire fonctionner les lignes de Pédibus de Troinex.

Rappelons que le Pédibus est un moyen convivial de se rendre à pied à l'école avec d'autres enfants, sous la conduite d'un adulte. Les parents qui ne peuvent pas accompagner leur enfant sont soulagés. Les chemins piétonniers qui mènent à l'école sont sécurisés.

Si vous souhaitez en savoir plus sur ce service, si vous désirez participer ou faire participer votre enfant au Pédibus, si vous avez des idées et des propositions, nous vous informons que nous organiserons une séance d'information à la rentrée. Dans l'intervalle, vous pouvez bien entendu contacter la Mairie (022/784.31.11).

Pédibus : sûreté et convivialité pour vos enfants !

Nous vous informons également que le **mardi 21 septembre 2004** sera placé sous le signe de la **journée internationale à pied à l'école** et que diverses actions et animations seront mises sur pied lors de cette journée. Nous en parlerons lors de la réunion et toute proposition reste bienvenue.

RENTREE DE SEPTEMBRE 2004

Cours informatique



Inscrivez-vous dès aujourd'hui !!!

Lieu : Ecole primaire de Troinex

Cours proposés :

- | | |
|----------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Word | <input type="checkbox"/> Gestion des fichiers |
| <input type="checkbox"/> Excel | <input type="checkbox"/> Powerpoint |
| <input type="checkbox"/> Access | <input type="checkbox"/> Internet |
| <input type="checkbox"/> Apprentissage du clavier
(utilisation des 10 doigts) | |

Si l'un de ces cours vous intéresse, contactez-moi : ☎ 022.784.31.69

ou par e-mail andree.peguet@bluewin.ch

Ou envoyez-moi le bulletin d'inscription ci-joint à l'adresse suivante :

Péguet Andrée - Chemin des Bornands - 1257 Evordes

Inscription

Nom, Prénom :

Adresse :

Tél: E-mail

Jours de préférence mardi soir mercredi soir jeudi soir

